



► RD 373 ÉTRELLES-SUR-AUBE SAINT-OULPH
Une belle charpente, une fenêtre et un toit à quatre pans. Brouette, pelles, pioche, pic, rabots, râteau, masse, cordeau... le cantonnier devait souvent s'équiper à ses frais et entretenir ses outils en dehors des heures de travail.



◀ RD 111 CHENNEGY
L'abri étant très proche de la chaussée, le cantonnier a positionné la porte sur le côté.



◀ RD 54 SAINT-BENOIST-SUR-VANNE PLANTY
Toute en brique et bien dans le style du pays d'Othe.



▲ RD 442 MARGNY-LE-CHÂTEL SAINT-MARTIN-DE-BOSSENEY
Fraîchement rénovée par une équipe de collégiens et d'artisans, avec l'aide du Conseil général, propriétaire de tous les abris bordant les routes départementales.

◀ RD 67 VERPILLIÈRES-SUR-OURCE CUNFIN
Telle une maison de Schtroumpf poussée sur le bas-côté.

▼ RD 384 - VILLE-SUR-TERRE LA BORDE
Sur la clé de voûte, la date de construction: 1884. Au moment des moissons, lorsque la route était en bon état, le cantonnier pouvait obtenir un congé... sans solde.

▼ RD 63 - MAGNANT LA BORDE
Pierre pour les murs, brique sur les angles et autour de la porte, toit en tuiles plates, imposante cheminée. Des anneaux permettaient d'y accrocher les chevaux.

Patrimoine routier: charmants abris de cantonnier

Ces maisonnettes désertées qui émaillent le paysage, ce sont les cantonniers eux-mêmes qui les ont construites, pour la plupart, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Elles leur servaient d'abri contre les intempéries, pour prendre leurs repas et pour ranger leurs outils. Texte : Marie-Pierre Moyot. Images : Robert Moleda.

■ Une sélection réalisée avec le concours de la direction des Routes et de l'Action territoriale du Conseil général.

► RD 452 - BALNOT-SUR-LAIGNES
Une double toiture: pierre sèche à l'extérieur, pierre maçonnée à l'intérieur. On s'y abrite toujours, mais pour attendre le car.



◀ RD 396 CLAIRVAUX
Un trou dans le mur permettait à l'occupant de surveiller les abords.



◀ RD 32-RD 26 BAGNEUX-LA-FOSSE
Comme une maison miniature! L'abri devait être en vue du chemin, afin que l'on puisse toujours vérifier la présence du cantonnier...



► RD 619 DOLANCOURT
Encastré dans le talus, un abri avec un toit à pan unique en béton.

◀ RD 960 VILLE-SUR-TERRE
En briques fabriquées par Michel Fernand, tuilier à Crespy. Sur la façade, une signature: "Jully Georges, cantonnier, ici, janvier 1913".



à savoir



Roger Viollet

Le cantonnier, en qualité d'agent de l'administration des Ponts et Chaussées, apparaît en 1830. Du lever au coucher du soleil, bravant les intempéries, il doit entretenir une certaine

étendue de route ou de chemin appelée canton (7 à 8 km). Il doit non seulement maintenir la voie en état, mais aussi s'occuper des fossés, accotements, talus, parapets, bornes et poteaux indicateurs. Le tout, dans un temps donné, sous la surveillance des agents voyers. Outre ses fonctions relatives à la voirie, le cantonnier doit aussi porter gratuitement assistance en cas d'accident.